



[Visualiser la page source de l'article](#)

La compagnie des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre est à Orléans, demain

« De nouvelles missions s'ouvrent »

Philippe Vincent préside la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Il est aussi vice-président national.

n Quelle est votre définition du commissaire aux comptes ? Il apporte de la confiance sur des données. La profession est régulée par un organisme extérieur et indépendant chargé de veiller à la correcte application de nos règles de travail, ce qui garantit la fiabilité de notre opinion.

n Quel est le champ d'intervention ? Il intervient auprès des entreprises à partir d'une certaine taille, pour laquelle il a été considéré que l'intervention d'un tiers indépendant était nécessaire, pour s'assurer du bon fonctionnement de l'économie.

n Quelle différence avec un expert-comptable ? L'expert-comptable est davantage dans un rôle d'accompagnement du chef d'entreprise au quotidien : tenue des comptes, expertise financière Il intervient surtout auprès des petites entreprises qui n'ont pas les moyens de se structurer en interne.

n Avez-vous le pouvoir de sanction ? Nous poursuivons un intérêt général. Ce n'est pas de sanctionner l'entreprise mais de l'amener à corriger les irrégularités. 95 % des opinions émises sont sans réserve.

n Avez-vous d'autres missions ? Un champ s'est récemment ouvert : c'est celui des données extra-financières, que l'on appelle aujourd'hui de durabilité, sur lesquelles un reporting va s'imposer à partir de cette année. La profession voit son avenir s'éclaircir, grâce aussi à la confiance numérique, une mission qui va se développer : dès lors qu'une entreprise génère de la donnée à caractère public, les utilisateurs de cette donnée seront sensibles à sa fiabilité, garantie par quelqu'un d'externe.

n Il faut donc recruter des spécialistes du numérique ? Oui, il y a nécessité de nous ouvrir à des profils plus variés. Sur nos 110 stagiaires actuels, la moitié sont des nouveaux profils, des ingénieurs, notamment.

n Quelles sont les spécificités de la compagnie régionale ? C'est la deuxième en nombre de professionnels et la première en cotisations et en chiffre d'affaires audité. Car nous avons sur notre territoire les dix plus gros cabinets nationaux de la place. Il y a aussi des personnes qui exercent seules dans leur cabinet. La compagnie est particulièrement active auprès des associations.

n Quel message voulez-vous faire passer ? L'institution régionale est là pour participer à la défense de la profession et dans ce contexte, l'un de nos rôles principaux est de contribuer à dissiper les malentendus et surtout valoriser l'intérêt de notre profession pour les entreprises.

n Quels malentendus ? À la suite de scandales aux États-Unis et en Allemagne, il a été reproché à l'auditeur de ne pas avoir vu des dysfonctionnements qu'il aurait dû voir. Cela a conduit le gouvernement français, en 2017, à se demander si notre profession servait encore. Il a conclu qu'elle était nécessaire sur les grandes entités, mais pas en dessous, et a encore, en début d'année 2024, relevé les seuils d'application de l'audit de 8 millions d'euros de chiffre d'affaires à 10 millions, aujourd'hui.

Il y a encore eu une tentative de rehaussement significatif en mars dernier, mais les organisations patronales sont allées voir Bruno Le Maire pour lui dire qu'elles avaient besoin de nous.

n Comment avez-vous réagi ? Nous l'avons très mal vécu, surtout dans les petits cabinets : sur les 220.000 mandats de l'époque, cela risquait d'en remettre 160.000 en jeu, mais des entreprises sous les seuils ont conservé leur mandat.

Il a fallu redéfinir notre ADN, aller à la rencontre des parlementaires, puis des représentations locales des entreprises. C'est un travail à amplifier. La compagnie régionale s'est particulièrement investie, ainsi que sur l'attractivité, la formation des professionnels, l'aide aux jeunes.

n Qu'attendez-vous de la journée du 3 septembre ? Nous ferons le bilan des quatre ans écoulés, en tirerons quelques fiertés : nous sommes allés sur le terrain des relations publiques, avons communiqué. Même si nous avons dû fermer les bureaux d'Orléans et de Bourges, nous représentons tout le monde. C'est pour cela aussi que nous tenons cette assemblée générale à Orléans. Nous avons maintenu les formations à Orléans, Tours, Blois et Bourges. Il y aura de la prospective sur les enjeux de demain, afin d'aborder l'avenir avec confiance.

n Comment se porte l'activité ? Elle est en hausse pour la plupart des confrères. Le problème n'est plus le manque d'attractivité, mais le manque de jeunes disponibles, même s'ils sont attirés par les enjeux de durabilité.

Carole Tribout carole.tribout@centrefrance.com

OGWwrmMZCeMinW1uUSTz1tgZyoguHMMWcgW9oEhO3Ulug-3QZSQP-11xIW8SZzhDnpcnOWU4